



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade "grains de pois" est atteint sur la majorité des parcelles. Le Gamay et les parcelles les plus précoces de Loin de l'oeil sont au stade "début fermeture de la grappe". Les parcelles les plus tardives de Fer Servadou sont au stade "grains de plomb", grains de pois". Du millerandage est signalé sur Gamay et de la coulure sur Merlot et Loin de l'oeil.

Les rameaux post-gel sont au stade "nouaison/ grains de plomb".

"Grains de pois" sur Gamay.



DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière, les pluies ont été quasi quotidiennes, les cumuls varient entre 31 et 55 mm, jusqu'à dimanche soir compris. Quelques impacts de grêle sur feuilles ont été recensés sur le secteur de Couffouleux.

Pour la semaine en cours, après une courte accalmie, des pluies sont ensuite annoncées pour samedi et dimanche.

MILDIU

Analyse de risque

Observations :

Sur le témoin non traité de Castanet, les symptômes ont progressé, uniquement sur feuilles. Au vignoble, quelques symptômes sur feuilles et sur grappes sont ponctuellement signalés, pour l'instant aucune sortie généralisée n'est observée.

Modélisation :

La semaine dernière, sur l'ensemble des secteurs des contaminations épidémiques ont été modélisées sur la période du 21 au 27 juin, elles sont quasi quotidiennes. La pression exercée par le mildiou est toujours en hausse. Sur tous les secteurs, des contaminations épidémiques sont possibles dès 3 mm. Les symptômes issus des contaminations de la période du 21 au 27 juin devraient être visibles en cours de semaine.



Mildiou sur grappes

Préconisations

Des pluies sont annoncées pour le week-end, 3mm suffisent pour engendrer des contaminations épidémiques. Attention sur les parcelles avec présence de taches, des repiquages sont possibles, lors des rosées matinales. Intervenez avant la pluie, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

* Bouillie bordelaise RSR Dispers (5 applications max), Frégate SC (5 applications max), Hélicuivre (5 applications max), Cuproxat SC (5 applications max), Kocide 35 DF (6 applications max), Champ Flo Ampli (12 applications max), Copernico Hi BioWG (5 applications max), sont des spécialités à base de cuivre.

La dose de cuivre métal à prévoir :

* 300g/ha, en présence de symptômes passer à 400g /ha.

Alternatives

* Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha + contact

* Bastid, Cos Oga, 2L/ha + contact

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Anticipez, soyez couverts à l'approche des pluies.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Les taches sur feuilles ont progressé depuis le milieu de la semaine dernière. Les premiers symptômes sur grappes sont signalés, sur témoins non traités et également au vignoble. Sur le témoin non traité de Lagrave, 100% des grappes sont impactées.

Analyse de risque:

Des contaminations ont eu lieu lors des pluies survenues entre le 21 et le 27 juin, des nouvelles sorties de symptômes sont attendues dans les prochains jours.

Restez vigilants, la sensibilité des baies reste importante jusqu'au stade "fermeture de la grappe". Des pluies sont prévues pour samedi et dimanche, des contaminations sont possibles.

**Préconisations**

Des pluies sont annoncées en fin de semaine, des contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe". Attention, sur les parcelles atteintes, les symptômes peuvent se propager avec l'humidité matinale. Intervenez avant les pluies sur l'ensemble des parcelles.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Black-rot sur grappe.

A retenir

Des contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe".

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Quelques symptômes sur grappes sont observés sur témoins non traités et parcelles sensibles.

Stade de sensibilité:

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'oïdium, un risque de contamination existe jusqu'à "fermeture de la grappe". Un volume de feuillage important et une forte hygrométrie sont des facteurs aggravants.



Oïdium sur grappe.

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble des parcelles jusqu'à "fermeture de la grappe". Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

L'effeuillage favorise l'aération et l'insolation des grappes, l'oïdium est sensible aux UV.

A retenir

Protégez toutes les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Cette semaine, les captures d'Eudemis se confirment, aucune ponte n'est signalée pour l'instant.
Eulia: le vol de la G2 se poursuit, le nombre de capture est en baisse.

Analyse de risque

En G1, le nombre de glomérules relevé, indique une pression eudemis faible. Ponctuellement, sur des parcelles non confusées, la pression peut être plus élevée.

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).



Ponte d'eudemis.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil, un traitement devra être placé au début des éclosions en G2.

Pensez à relever les pièges.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Des adultes sont présents sur les parcelles, les populations larvaires sont faibles.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour les populations restent faibles.



Larves de cicadelle verte

Préconisations

Aucune intervention n'est à envisager sur la population printanière, on attend les générations estivales. Les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée ont un effet secondaire sur ce ravageur.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFUengrais)

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les stades larvaires observés au vignoble sont compris entre L2 et L4, les larves se trouvent préférentiellement sur les pampres.

Les premiers symptômes de flavescence ont été signalés.



Larve L2 de cicadelle de la flavescence dorée

Préconisations

Le T1 et le T2 sont terminés. Le T3 est soumis à l'analyse de risque, il est à réaliser 10 jours après le T2 (du 24 juin au 4 juillet).

Le T3, est conseillé sur les parcelles les plus à risque, c'est à dire celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2020, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés.

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

* Pyrevert, pyrèthrine (naturelles) 1,5L/ha (3 applications max), ZNT= 50m

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

La période de traitement est en cours.

MESURE AGRO-ÉCOLOGIQUE

L'enherbement sous le rang ; stratégie pour limiter l'usage des herbicides.

L'enherbement sous le rang est une alternative au désherbage chimique et il peut également permettre d'éviter les contraintes liées au désherbage mécanique. Il est utilisable en agriculture biologique.

Le couvert enherbé est entretenu uniquement par la fauche. Il permet de protéger les sols contre l'érosion, de maintenir le taux de matière organique et de préserver la biodiversité.

Mise en oeuvre

L'enherbement sous le rang peut être conduit soit avec la flore naturelle de la parcelle, soit avec un semis d'espèces disponibles sur le marché (espèce unique ou en mélange).

- L'enherbement naturel présente des facilités de mise en place. Mais au fil des ans la pression exercée par les adventices augmente et elles peuvent à terme entrer en concurrence avec la vigne. Selon les espèces présentes, la concurrence peut être plus ou moins importante.

- Le semis est une solution pour pallier aux insuffisances de la flore de la parcelle. Elle peut être trop concurrentielle, avoir une végétation trop élevée ou une faible couverture du sol.

L'enherbement semé permet de mieux contrôler l'alimentation en eau et en azote, par le choix d'espèces adaptées. Mais l'implantation est parfois difficile.

Choix des espèces

L'espèce ou le mélange choisi devra avoir un développement aérien faible afin de limiter le nombre de tonte, une bonne couverture au sol et ne pas trop concurrencer la vigne.

Les exemples ci-dessous permettent de limiter le développement des adventices et se montrent moyennement concurrentiels.

- * graminées pérennes peu poussantes:

Fétuque rouge, fétuque ovine, koelerie, dactyle....

- * légumineuses source d'azote et contribuant à enrichir le sol:

Trèfle fraise (attention implantation difficile), trèfle blanc nain, lotier...

Implantation et entretien

Le travail du sol avant l'implantation peut être réalisé avec des outils interceps classiques, il doit être soigné.

Quant au semoir, il est possible de le réaliser (auto-construction) avec des éléments simples disponibles sur le marché. Il est préférable de semer à l'automne afin de faciliter l'implantation du couvert.

La tonte sous le rang se heurte à la problématique de l'approche de la souche, comme le travail du sol inter cep.

Il existe des tondeuses à lame ou à fil qui sont adaptées à l'inter rang. Avec ces matériels, le passage au plus près des souches n'est pas sans risque, il peut engendrer des blessures .

Les brosses sont moins agressives pour les souches, elles agissent sur la végétation par abrasion au sol. Elles peuvent être polyvalentes herbe/pampres. Les brosses sont plus adaptées pour entretenir un enherbement naturel, un couvert semé pourrait être endommagé.

Pour maîtriser un enherbement naturel ou semé, 3 à 4 passages par an sont nécessaires.

Incidence sur la qualité et le rendement

L'enherbement sous le rang génère une concurrence avec la vigne, en éléments minéraux et en eau. Avec cette technique, pour gérer le stress hydro-azoté, il est préférable de conduire l'inter rang en pratiquant un travail du sol léger, un engrais vert et/ou une fertilisation.

L'enherbement sous le rang qu'il soit naturel ou semé entraîne une réduction du rendement, de la vigueur et aussi une diminution de la teneur en azote assimilable des moûts,

Par contre on note l'augmentation des teneurs en sucres et polyphénols et une amélioration de l'état sanitaire.

Cette technique est envisageable dans certaines situations: vignobles de la façade atlantique, sols profonds, objectif de production contrôlé, parcelles vigoureuses. Dans ces conditions l'enherbement sous le rang peut être une solution pour limiter la vigueur et améliorer la qualité.

Voir aussi sur GECO (Ecophyto PIC):

[Pratiquer l'enherbement spontané ou semé total de la vigne. \(Accédez au site depuis la Newsletter\)](#)

DIVERS

Carences: Des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont toujours observés.



Chlorose ferrique.



Carence en potasse.

Erinose: Des symptômes récents sont présents sur les parcelles sensibles.



Erinose sur jeune rameau.

Botrytis: Les premiers symptômes sur grappes sont signalés sur Gamay. Les conditions météorologiques du mois de juin ont été favorables au développement du botrytis.

La période de traitement est en cours, intervenir juste avant la "fermeture de la grappe". Les interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Privilégier la prophylaxie: maîtrise de la vigueur, aération des grappes, effeuillage et gestion du risque vers de la grappe et oïdium. L'effeuillage à la nouaison permet de limiter le développement du botrytis, il doit être réalisé côté soleil levant pour éviter les risques de brûlures.



Botrytis sur grappes.

Prochain bulletin le mercredi 7 juillet

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

